Message du ministre de l'Économie Franz Fayot à l'occasion de la Journée de la fête du travail (1.5.2023)

« Le 1er mai c'est la fête du travail. C'est également traditionnellement LA journée des syndicats.

Lors de la fête du travail, ils s'engagent pour le maintien des acquis sociaux.

De nombreuses anciennes revendications des syndicats par rapport au temps de travail ou encore aux congés sont aujourd'hui une évidence pour les patrons !

Actuellement, l'environnement économique fragile et les tensions géopolitiques dues à la guerre en Ukraine sont sources d'incertitudes pour les entreprises et les travailleurs.

Grâce aux mesures tripartites, nous venons en aide aux entreprises et aux salariés qui en ont le plus besoin.

Le Luxembourg connaît aujourd'hui le taux d'inflation le plus bas en Europe.

Ainsi, nous préservons le pouvoir d'achat des gens et donnons aux entreprises de la prévisibilité quant à l'évolution des coûts salariaux.

Et cela, sans manipuler l'index, ni même remettre en question, de quelque manière que ce soit, le système d'indexation. Nos mesures ont été décidées en étroite concertation et dans le dialogue avec les partenaires sociaux.

Et en tant que ministre de l'Economie, je suis particulièrement fier de cette solidarité.

Nous pouvons nous reposer sur cette cohésion sociale pour préparer le futur du Luxembourg.

Dans le contexte de la crise climatique, nous devons rendre notre société et notre économie encore plus respectueuses de l'environnement et durables.

Le modèle social luxembourgeois est, une fois de plus, plébiscité dans ce cadre. Je suis convaincu qu'ensemble nous sortirons grandis de ces défis.

Le 1er mai symbolise cette solidarité.

Vive le 1er mai ! Je vous souhaite à tous une très bonne fête du travail ! »